

CONCOURS ALES AUDACE : PARTICIPEZ AU PRIX DU PUBLIC

DU 14 AU 20 JUIN

Pour cette 9^e édition, 129 dossiers ont été déposés. Le vote du public se déroule du 14 au 20 juin sur internet et la soirée de remise des prix est prévue le 30 juin.

Alès Audace récompense des projets d'entrepreneurs audacieux après une sélection rigoureuse effectuée par un jury constitué de partenaires du concours et d'experts issus du monde de l'entreprise, de la formation et des structures institutionnelles locales. Les lauréats sont accompagnés dans le développement de leur projet sur Alès Agglomération et peuvent bénéficier d'une somme conséquente pour se lancer.

En parallèle du concours général, le défi 2021 se nomme "Je quitte Paris". De quoi pousser les Franciliens à changer de vie et découvrir les bienfaits d'une vie professionnelle aux portes des Cévennes. Au final, 129 dossiers ont été déposés. Ils ont été examinés par le jury tout au long du mois de mai.

Les projets finalistes, auditionnés par le jury, sont soumis au vote du public sur ales-audace.fr. Connectez-vous au site internet pour visionner les courtes vidéos des candidats qui se présentent et expliquent leur projet. Du 14 au 20 juin, vous pourrez alors voter pour votre projet préféré. Le participant qui aura reçu le plus de voix à la date de clôture, le 20 juin, recevra le "prix spécial du public".

La cérémonie de remise des prix se tiendra mercredi 30 juin dans le parc de la Tour Vieille, à Alès. Le lieu étant ouvert, le public a la possibilité de s'inscrire pour découvrir en direct les lauréats.

Vous souhaitez participer ?

Votez pour votre projet préféré et/ou inscrivez-vous à la cérémonie de remise des prix du 30 juin.

Votez pour votre projet préféré

Inscription à la cérémonie de remise des prix